

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

D2023-72
Nom de la nouvelle voie

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
22	19	22

Vote POUR	17
Vote CONTRE	4
Abstention	1

Date de la Convocation

8 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le *treize* novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Présents: Christian JOLIVET, Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Nathalie DUMORD, Valérie BOUILLOUX, Anthony MARASCO, Ludovic MORAND, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Evan VIEILLESSE, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Alain HOUDINET.

Absents Excusés :

Claire DE CROMBRUGGHE a donné pouvoir à Anthony MARASCO

Françoise CURAILAT a donné pouvoir à Dominique RABILLOUD

Florie JAILLET a donné pouvoir à Fabienne FARGEOT MENEZES

Considérant la construction d'une bibliothèque et d'un restaurant scolaire,
Considérant que ces constructions ont pour conséquent de créer une nouvelle voie,
Considérant qu'il convient en conséquent de nommer cette voie,
Considérant que lors de la réunion de la commission relative à la construction du restaurant scolaire et de la bibliothèque du 11 septembre 2023, 24 propositions ont été soumises au vote des présents,
Considérant que trois propositions se sont détachées à savoir :

- Allée des arts 12 voix
- Allée de la faim de culture 7 voix
- Allée du savoir et des saveurs 10 voix

Considérant que par mail en date du 5 octobre 2023, il a été demandé aux membres du conseil municipal non présents dans la commission communale de la commission de se positionner sur une de ces 3 propositions,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, avec 4 votes contre et 1 abstention nomme la nouvelle voie créée « Allée des Arts ».

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le

ID : 071-217101500-20231113-202372C-DE

Le secrétaire de séance
Jean-Luc PAQUELIER



Acte contresigné le 23/11/23..

Le Maire, Christian JOLIVET



Le Maire,
Christian JOLIVET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 23/11/23.....

Acte affiché le 23/11/23.....